



COMITÉ DIRECTEUR

PV n°6 du Mardi 25 Mai 2021

Membres présents : Andrée BRESSOLLES, Gérard GONZALEZ, Joël DELEAU, Fabrice TEULIÈRE, Philippe TEILLOT, Charles BOULBÈNE, Nathalie ADELLACH, Stéphane JEAN, Georges GOIZE, Michel BANES, Patrick COURTHIEU, Gérald LEPLAY.

Secrétaire de séance : Amélia KOSTMANN.

Membres absents excusés : Jean-Pierre MASSE, Stéphanie TAPIE, Raymond MIQUEL, Didier JEANJEAN, Jean-Bernard MOREIRA, Hugo GARCIA, Nicolas FERRIGNO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

Communication du Président JP MASSE :

- Réforme des championnats jeunes,
- Réunion des présidents (11 et 15 Mai),
- Dossiers ANS,
- Dossier DAF.

Secrétariat général :

- Point des Visioconférences du 26/29 et 30 Avril 2021,
- Présentation des deux versions Coupes Ariège seniors,
- Point des modifications articles (discipline, ententes, regroupement clubs et statut de l'arbitrage),
- Agenda des réunions.

Finance :

- Annexe 5,
- Point des finances,
- Autre.

Commissions :

- Technique et jeunes : Validation du label espoir du club de St Girons (vote),
- Point fait par les Présidents de commission.

Ouverture de séance à 18h15 par Gérard GONZALEZ, Secrétaire Général :

Il excuse le Président Jean-Pierre MASSE pour son absence due à une visio-conférence avec la LFO.

Il fait le point sur les dossiers ANS clubs, 2 dossiers ont été reçu mais renvoyés au compte asso pour modifications.

Il revient sur les visio-conférences faites avec les clubs ; les éléments de réponse seront envoyés aux clubs par mail fin mai avec en pièce jointe les 2 propositions de championnat.

Il présente ensuite les 2 projets concernant les Coupes de l'Ariège 1 & 2 pour la saison 2021/2022 : ces projets seront présentés et soumis au vote, en visio avec les clubs et par secteur : le 28/05 (Haute-Ariège), le 01/06 (Basse-Ariège) et le 04/06 (Arize-Lèze).



Point sur les ententes et regroupements clubs : la FFF a voté la modification des art.39b et 39ter. À noter : un club qui quitte le regroupement ne peut pas en rejoindre un autre pendant toute la durée de la convention (3 ans). Les clubs qui font partis d'un regroupement sont couverts (possibilité de monter en Ligue). Seuls les clubs limitrophes peuvent former un regroupement. Concernant les ententes jeunes, les clubs ne pourront pas accéder en Ligue. Il faudra donc privilégier les regroupements de clubs.

Point sur les arbitres : les indépendants de la saison 20/21 restent indépendants pour la saison 21/22 suite à la crise sanitaire et sur décision de la CFA. Pour rappel, un arbitre qui arrête définitivement l'arbitrage ne couvre plus son club.

Point sur les clubs en infraction avec les statuts de l'arbitrage : 2 clubs en D1 et 3 clubs en D3.

Il a été décidé par la CRA, la CFA et la FFF : les arbitres à former devront s'enregistrer à partir du 1^{er} juin et jusqu'au 30/06/2021 (ils couvriront leurs clubs).

Point sur la visio de présentation de l'outil de gestion RH EURECIA : coût 60€ HT/mois. Une discussion s'est engagée entre les élus, de ce fait une présentation plus approfondie sera faite au prochain Comité Directeur.

Intervention de Philippe TEILLOT, Président de la Commission Technique et Jeunes :

Trois équipementiers sportifs ont été démarchés : TAFF, OSPORT et TDSC. Il fait une présentation des offres de chacun sur la base d'un contrat de 3 ans. Suite à celle-ci, il demande au Comité de se positionner sur l'un des 3.

Vote :

⇒ **TAFF équipement a été désigné et validé à l'unanimité des membres présents.**

Intervention de Gérard GONZALEZ, Secrétaire Général :

Il fait le point sur l'agenda des réunions :

-réunion des Présidents de commission Jeudi 27/05 à 18h au DAF,

-conseil de la LFO samedi 29/05,

-3 visio : 28/05 (secteur haute Ariège), 01/06 (secteur basse Ariège) et 04/06 (secteur Arize Lèze).

Intervention de Nathalie ADELLACH, Trésorière adjointe :

Elle présente l'annexe 5 des tarifs pour la saison 2021/2022, révisée par la Commission des Finances. Elle précise que les engagements n'ont pas été augmentés et que les montants modifiés ont été calés sur les montants appliqués par la LFO.

Vote :

⇒ **L'annexe 5 est validée à l'unanimité des membres présents.**

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il informe le Comité du maintien du PGE (Prêt Garanti par l'État). Vu le contexte sanitaire actuel, cela permettra de garder une somme non négligeable pour la structure en cas de coup dur.

Fait un point sur la Commission de Discipline : concernant les suspendus, il n'y a pas de dérogation en temps mais pour ceux qui ont eu des matches de suspension, une réduction de 6 matches a été appliquée. Un courrier sera envoyé prochainement aux clubs concernés (décision du COMEX FFF du 06/05/21).

Intervention de Philippe TEILLOT, Président de la Commission Technique et Jeunes :

David a travaillé sur l'organisation de stages vacances pour cet été. Il présente au Comité la configuration de 2 stages vacances que le District va proposer avec l'aide d'un club support. Le 1^{er} stage aurait lieu du 19 au 23/07/21 à Saverdun et le 2nd du 16 au 20/08/21 à Mazères. Sur le règlement des stages, David propose que les chèques soient encaissés à la fin du stage, il propose également qu'une partie du bénéfice soit reversé au club support.

Vote :

- ⇒ **Les stages sont validés à l'unanimité des membres présents, cependant les chèques devront être encaissés à l'inscription pour éviter tout problème d'impayé.**
- ⇒ **Concernant la rétribution d'une partie du bénéfice au club support : validé à l'unanimité des membres présents.**

Il informe d'un FestiFoot Féminine à Mazères le 05 ou 06/06, une animation Fitfoot est organisée et ouverte au public.

Concernant l'ouverture de la Section Sportive Scolaire Féminine du Lycée de Mirepoix en septembre 2021, il va solliciter les clubs pour diffuser l'information plus largement.

Une demande de stage a été faite par une collégienne, pour la période du 14/06 au 13/08/2021. Le problème est que le DAF est fermé au public du 19/07 au 15/08. Il faudra voir avec le Collège si les dates de la convention de stage peuvent être modifiées avant de donner une réponse.

Une candidature a été déposée pour un BMF APP. : un jeune licencié du club de Mazères au profil idéal serait intéressé.

Vote :

- ⇒ **Le Comité valide la demande sous condition de la réussite aux tests d'entrée.**

Une demande d'achat pour le Foot à l'école est formulée par la commission. Un devis va être demandé à notre nouvel équipementier et soumis au Comité.

Label Club de Jeunes :

Dans le cadre de la labellisation du club de Saint-Girons, l'évaluation pédagogique a été effectuée.

Vote :

- ⇒ **Le Comité valide à l'unanimité des membres présents, le dossier est transmis à la commission régionale compétente.**

Intervention de Gérard GONZALEZ, Secrétaire Général :

Il fait le point sur la formation initiale des arbitres : le District n'étant pas en mesure de proposer une session de formation, les candidats ariégeois pourront effectuer celle-ci à la LFO les 12, 13 et 19/06/2021. L'information sera diffusée sur le site Internet du DAF.

L'ouverture des licences sera effective sur FOOTCLUB le 01/06/21. Pour rappel, entre le 01/06 et le 15/07 c'est une mutation normale ; après le 15/07 c'est une mutation hors période. Concernant les licences arbitres, les licences doivent être enregistrées par les clubs avant le 30/08/21. Il est fortement conseillé aux arbitres évoluant en Ligue d'enregistrer leurs licences avant le 15/07/21.

L'ouverture des engagements des équipes séniors sur FOOTCLUB sera effective le 01/06/21 et ce pendant 3 semaines.

Le Comité Directeur a une pensée pour M. Didier JEANJEAN et lui adresse tout son soutien.

Clôture de séance à 20h35 par Gérard GONZALEZ, Secrétaire Général.

Il remercie l'ensemble des élus présents et clôture la séance.

La séance est levée à 20h35.

Gérard GONZALEZ,
Secrétaire Général



Joël DELEAU,
Trésorier

